

Faire reculer l'emprise des marchés financiers

Sébastien Ganet

Ce début d'année 2005 est marqué par les difficultés nouvelles de Chirac et Raffarin face à la conjonction du ralentissement de la croissance, des mauvais chiffres du chômage et d'une échéance politique majeure. Les revendications pour l'emploi et les salaires sont avivées par l'annonce de très bons profits des groupes et l'intransigeance du gouvernement à mener coûte que coûte les réformes pour libéraliser le marché du travail. Le NON au référendum sur la Constitution est, pour l'heure, portée par cette exaspération sociale. Toutefois, gouvernement et partisans du OUI tentent de déconnecter le débat référendaire des enjeux sociaux, de politique intérieure et de l'échec avéré désormais de l'actuelle construction européenne. Pour cela, ils cherchent à faire passer l'idée qu'aucune politique alternative est possible.

La «croissance molle» pèse comme jamais sur le débat de politique économique. Pour tous les conjoncturistes, la croissance française aura bien du mal à excéder 1,9% en 2005 (après 2,3% en 2004 et +0,5% en 2003). Th. Breton a dû réviser les estimations (1) de la loi de Finances initiale même s'il s'est refusé à les abaisser en dessous de 2% (2). Cela laisse augurer de nouvelles désillusions. En effet, selon les premiers chiffres disponibles pour 2005, au 1er trimestre 2005, la Banque de France annonce une croissance trimestrielle de 0,3%. En rythme annuel, l'avance du Pib serait seulement de 1,75%.

Cet automne, contraint, par les exigences sociales des salariés, d'afficher des ambitions de lutte contre le chômage, J.-P. Raffarin avait promis d'abaisser le taux de chômage de 10% d'ici à fin 2005. Déjà peu réaliste à l'époque, le volontarisme gouvernemental a été douché par l'Insee. L'institut a annoncé que le taux de chômage officiel était à 10% depuis 16 mois et qu'en janvier 2005 il avait atteint 10,1%. Cette reprise molle aura donc été très pauvre en emplois. Les créations nettes d'emplois ont été loin de compenser les pertes nettes intervenues en 2003. Par ailleurs, on peut douter d'une reprise des créations d'emplois et une baisse du chômage consécutive quand les mesures de protection des salariés sont attaquées les unes après les autres (abrogation des mesures anti-licenciement adoptées à l'initiative des parlementaires communistes en 2001 et Loi Larcher facilitant les licenciements, loi Borloo sur les 35 heures, projet de loi sur la mise en place d'un contrat de travail précaire pour tous).

Emplois et salaires laminés pour rétablir la rentabilité des groupes.

A contrario, 2004 aura été un bon cru pour les profits des groupes du CAC 40. Ils ont progressé de 73% pour atteindre 59 milliards d'euros. Pour leurs actionnaires, l'année aura été exceptionnelle puisque les dividendes versés atteindront

22 milliards d'euros (+37%). Ces résultats ont été rendus possibles par la violence des gestions contre l'emploi et les salaires. Bien qu'historiquement faible, la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises a baissé de 0,7 points à 64,2%. En 2004, le coût salarial manufacturier a régressé de 2,7% après avoir chuté de 1,1% en 2003. Désormais, la France a un des coûts salariaux de l'emploi les plus faibles des pays développés. Selon l'OCDE, les travailleurs français ont reçu des augmentations deux à trois fois inférieures à celles de leurs collègues américains ou britanniques. Plus de la moitié des salariés auront été victimes de pertes importantes de pouvoir d'achat. En fait, sur 3 ans, le pouvoir d'achat des salaires a stagné. L'État patron n'aura pas été en reste. En 5 ans, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a dégringolé de 5%. Ce sont bien ces comportements archaïques qui sont au cœur de la faiblesse de la croissance et du chômage de masse.

Cependant, gouvernement, experts libéraux et sociaux-libéraux, patronat tentent de juguler la montée des revendications salariales et pour les créations d'emplois. E.-A. Seillière, appuyé par Elie Cohen, explique que toute augmentation salariale d'ensemble est impossible et qu'elle se ferait contre l'emploi. Le ministre de l'Economie a proposé de reporter toutes négociations salariales après le référendum et propose une «prime d'intéressement exceptionnelle» pour répondre aux pertes de pouvoir d'achat sans toucher aux salaires. Cette prime serait financée par de nouvelles exonérations d'impôt sur les sociétés. Personne n'y croit. Une telle mesure ne pourra pas intervenir pour les accords déjà signés, et, surtout, la moitié des salariés ne sont pas concernés. Le surcroît de revenu sera donc bien faible, voire inexistant. Il ne remplacera en aucune façon la nécessité d'augmentations de salaires et de créations d'emplois. De plus ce sont les salariés contribuables qui, pour une part, paieront cet intéressement exceptionnel à la place des entreprises. Enfin, intéressement et participations sont non seulement des rémunérations qui supportent plus le risque que les profits mais surtout elles consistent en des revenus

différés destinés à la constitution d'une épargne et non pas à des revenus immédiats dont les salariés ont le libre usage.

Le gouvernement tente ainsi de cantonner le débat à la répartition des richesses afin que ne soit pas mis en cause la gestion pour la rentabilité financière des entreprises ni la responsabilité des politiques gouvernementales incitant à la baisse du coût du travail.

Dans ces conditions, on comprend mieux la rechute de la croissance après la reprise survenue du second semestre 2003 au second semestre 2004. Ce rebond avait d'ailleurs essentiellement été soutenu par les comportements de stockage des entreprises.

La consommation des ménages qui était restée dynamique en 2004 (+4,4%), soutenue en partie par le déblocage de l'épargne salariale, a commencé à ralentir en février (+3,3% en rythme annuel) sous le poids du chômage, de la modulation salariale mais aussi de l'anticipation de la baisse des pensions de retraite qui incite les ménages à épargner.

Après une année 2004 médiocre (2,4%), les investissements des entreprises ne devraient pas accélérer. Sur les premiers mois de 2005, le déstockage devrait jouer négativement sur les investissements productifs dans les entreprises. Les dernières enquêtes auprès des industriels confirmeraient cette tendance. Le Crédit Agricole n'anticipe pas de reprise de l'investissement mais une poursuite du désendettement.

La rentabilité des groupes contre les salariés et les PME.

Par ailleurs, fin 2004, les conditions de financement du crédit bancaire se sont resserrées. C'est particulièrement vrai pour les PME dont les frais financiers, le coût des consommations intermédiaires dégradent sérieusement les résultats. Leur situation est d'autant plus difficile que les groupes ont accru leur pression sur leurs sous-traitants pour que ceux-ci diminuent leurs coûts. Dans ces conditions, leur résultat d'exploitation s'est dégradé.

Simultanément, les multinationales ont utilisé massivement le crédit bancaire et leur profit non seulement pour se désendetter mais aussi pour poursuivre le rachat leurs propres actions et ainsi en augmenter le rendement. Certes, le volume d'argent en jeu est moindre qu'en 2001 mais demeure très élevé. Selon la Commission des opérations boursières (COB) entre 2000 et 2003, les ressources utilisées à cette fin représentent 56 milliards d'euros dont la moitié se concentre sur dix groupes du CAC 40 (Total, France Télécom, Vivendi Universal, Danone, Sanofi etc.). Ainsi, Total a consacré 15 milliards d'euros entre 2000 et 2004 aux rachats de ses d'actions. De telles opérations permettent mécaniquement de faire croître le bénéfice net par action (BNPA) tout simplement en réduisant le nombre d'actions. Cela permet de verser des dividendes plus importants aux actionnaires en ligne avec les exigences de ces derniers. De plus, confronté à une prise de contrôle grandissante par les investisseurs institutionnels anglo-saxons, cela permet d'assurer un plus grand contrôle sur le capital de l'entreprise. Ces comportements ont été encouragés par la multiplication des baisses d'impôt (impôt sur les sociétés, taxe profes-

sionnelle), des exonérations de cotisations sociales patronales (loi sur "l'assouplissement" des 35 heures etc.).

Un décalage important se met en place entre les groupes et le reste de l'économie. Les très grandes entreprises gonflent leur profits, les dividendes et se désendettent. L'ajustement se fait sur les salaires, l'emploi, les PME et les finances publiques.

Cette politique de bas salaires met la France en difficulté par rapport aux pays développés sur les produits de haute technologie mais aussi par rapport aux pays émergents sur les produits industriels banalisés. On peut faire l'hypothèse que c'est une des causes expliquant le déficit commercial (-5,5 milliards d'euros) en 2004 sous l'impact d'une rapide augmentation des importations (+7,4%) expliquée selon la Banque de France par les importations de biens de consommation. Les exportations ont cru deux fois moins vite (+3,2%), victimes de la faible croissance allemande mais aussi de la perte de part de marché en Europe même (2002 : 17%; 2004 : 15,7%). Rien n'indique que cette situation doive se modifier à court terme.

Ces difficultés se traduisent aussi par la poursuite des sorties nettes de capitaux de 25 milliards d'euros en 2004 pour les investissements directs à l'étranger (9 milliards d'euros en 2003) et de 26 milliards d'euros pour les investissements de portefeuille (contre des entrées nettes de 6 milliards d'euros en 2003). Au total, ce sont donc 51 milliards d'euros de capitaux qui ont fuit le territoire 17 fois plus qu'en 2003.

L'urgence est donc de faire reculer l'emprise des marchés financiers en transformant les relations entre banques et entreprises, entre donneurs d'ordre et PME sous traitantes. Mais il ne peut s'agir de plus de financement public pour les grands groupes visant avant tout à maximiser la rentabilité financière de leurs capitaux comme le propose le rapport Beffa. L'enjeu paraît bien être, au contraire, celui d'un autre crédit bancaire, émancipé du marché financier, jusqu'à la BCE réorientée sous le contrôle des parlements européen et nationaux, de façon à sélectionner et promouvoir, par le financement, les investissements et les coopérations programmant le plus de créations d'emplois et de mises en formation, simultanément à un partage nécessaire des coûts et résultats de recherche. ■

(1) Conférence de presse du Ministre des Finances du 16/03/05.

(2) Les nouvelles prévisions sont comprises dans une fourchette de 2% à 2,5% pour 2005 et de 2,25 à 2,75% pour 2006.



Une croissance supérieure à 2%, il n'y a que Bercy pour y croire.